

La réponse du 13 août 2012 du Ministre Pierre MOSCOVICI au Secrétaire Général de la Fédération des Finances FORCE OUVRIÈRE concernant la mise en oeuvre du plan de qualification pour 2013 et les années ultérieures ne fait qu'aviver nos inquiétudes sur la volumétrie des promotions à venir.

Nous rappelons enfin deux revendications du syndicat **F.O.-DGFIP** pour les inspecteurs, à savoir :

- ▶ la création d'un 13<sup>ème</sup> échelon,
- ▶ l'amélioration des taux de promotions. »

### Les élus F.O.-DGFIP

Jean-Pierre SALVADOR pour les IDiv CN  
Yves LE VAILLANT pour les Inspecteurs

### Les experts F.O.-DGFIP

Gérard LAUSSAC  
Dominique SALINE

.....

Lors de la phase de consultation précédant la CAPN, les élus F.O.-DGFIP ont pu constater l'hétérogénéité des appréciations des jurys d'oral, certaines étant étayées et d'autres pour le moins lapidaires. Par ailleurs les notes attribuées n'apparaissaient pas, ce qui n'a pas facilité le travail de préparation de la défense des candidats non retenus par les représentants des personnels.

Il est à noter que seuls les dossiers évoqués par les organisations syndicales ont fait l'objet d'un examen, ce que F.O.-DGFIP a dénoncé, puisque tous les candidats non retenus lors de la première phase n'ont pas eu la même chance d'être repêchés lors de la CAPN.

199 dossiers ont pu être évoqués au total. Les élus F.O.-DGFIP sont intervenus pour défendre 80 dossiers (plus grand nombre d'interventions !).

145 n'ont pas été ouverts parce que non défendus par une OS. C'est ainsi que fonctionne malheureusement la DGFIP, en violation des règles permettant de recueillir l'avis des élus en CAP.

Le président de séance a accepté de rattraper certains candidats pour lesquels l'avis du directeur était soutenu et dont la note de l'oral n'était pas inférieure à 8/20. À l'issue des discussions, 60 candidats étaient retenus, dont 36 FF et 24 GP, soit un taux de rattrapage de 17,4 %.

Le reproche le plus souvent mis en exergue par l'administration était que les Inspecteurs recalés restaient trop campés sur leur parcours et ne se projetaient pas sur le futur grade visé : L'Inspecteur doit démontrer qu'il peut assurer des fonctions d'IDiv encadrant.

Au total 575 inspecteurs sur les 858 candidats ont donc été sélectionnés pour figurer sur le tableau d'avancement à IDiv CN, ce qui porte le taux de sélection global à 67 %.

▶ 336 inscrits FF, soit 39 % de l'ensemble des candidats et 72 % des candidats FF,

▶ 238 inscrits GP, soit 27,7 % de l'ensemble des candidats et 61 % des candidats GP.

Il est à noter que lors du dernier exercice de sélection 266 candidats en FF et 292 en GP avaient été sélectionnés.

---

### Les élus F.O.-DGFIP ont voté CONTRE ; pourquoi ?

---

Parce qu'il y a un véritable problème de forme :

▶ le calendrier n'est pas propice : la consultation des dossiers a lieu début juillet pour une CAPN de début septembre avec impossibilité de contacter bon nombre de candidats en congés annuels,

▶ les élus n'ont pas eu tous les éléments pour préparer la défense des candidats, notamment les notes des jurys,

▶ tous les dossiers n'ont pas été évoqués mais seulement ceux présentés par un représentant syndical. Le manque d'équité est flagrant : quid d'un recours éventuel devant le tribunal administratif de la part d'un candidat ?

▶ la longueur des travaux ne permet pas à tous les représentants des personnels de participer à l'ensemble des débats jusqu'à la fin. Les deux élus **F.O.-DGFIP** ont été présents sur toute leur durée.

Parce que sur le fond, la DGFIP ne respecte pas ses engagements :

▶ les travaux de la CAPN ont démontré que c'est bien la notation du jury qui discrimine (retenu ou non retenu), ce que **F.O.-DGFIP** mettait en exergue lors des groupes de travail et que les élus ont contesté en début de CAPN. Alors que dans la note de service et les discours tenus lors des réunions d'information départementales, les trois piliers devaient être d'égale importance, ça n'est manifestement pas le cas.

▶ quand on connaît la rotation sélective des bonifications, la pause technique ou encore l'harmonisation pour les Inspecteurs « hors réseau », les notes chif-